



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

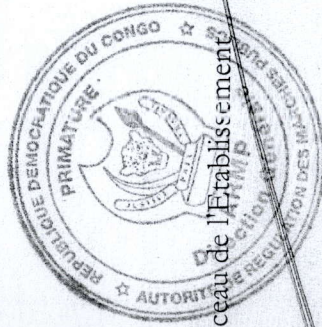
Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 282/08/2026

A L'ENTREPRISE MUSKA ENGINEERING Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 37-T-CGPMP-SL-2024, conclu avec le Secteur de Luilu, pour un montant total hors taxe dollars américains neuf cent nonante-quatre mille sept cent vingt-cinq, trente-cinq centimes (USD 994 725,35) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille neuf cent soixante-trois, huit centimes (USD 6 963,08), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/08/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me. Claude ZAPHEMBA MBAYI
Directeur Général

0000282